

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisations identifiées

	REACHSET 1000
SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles
	REACHSET 2001
SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité fabricant

COULEURS D'ANTAN

287 Rue Jean Perrin

30100 ALES

No. de téléphone 04 66 43 29 07

No. Fax 04 66 43 44 08

Adresse e-mail adv@couleursdantan.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Germany: +49 (0) 2381 788-612

France: + 33 (0)1 45 42 59 59

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
STOT SE 3	H336
Eye Irrit. 2	H319

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
 Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Acétate de n-butyle; acétone; Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

EUH208 Contient Méthacrylate de méthyle, Peut produire une réaction allergique.

Informations complémentaires

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB) (si elle n'est pas répertoriée dans la section 3) .

3. Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Acétate de n-butyle

No. CAS 123-86-4

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

No. EINECS 204-658-1
 Numéro d'enregistrement 01-2119485493-29
 Concentration \geq 50 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 STOT SE 3 H336
 EUH066 Système nerveux

acétone

No. CAS 67-64-1
 No. EINECS 200-662-2
 Numéro d'enregistrement 01-2119471330-49
 Concentration \geq 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 2 H225
 Eye Irrit. 2 H319
 STOT SE 3 H336
 EUH066 Système nerveux

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

No. CAS 64742-48-9
 No. EINECS 919-857-5
 Numéro d'enregistrement 01-2119463258-33
 Concentration \geq 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 STOT SE 3 H336
 EUH066 Système nerveux

xylène

No. CAS 1330-20-7
 No. EINECS 215-535-7
 Numéro d'enregistrement 01-2119488216-32
 Concentration \geq 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Acute Tox. 4 H332
 Acute Tox. 4 H312
 Skin Irrit. 2 H315
 Asp. Tox. 1 H304
 STOT SE 3 H335
 Eye Irrit. 2 H319
 Voie d'exposition: Exposition par inhalation
 Voie d'exposition: Exposition par la peau
 Voies respiratoires; Voie d'exposition: par inhalation

Toluène

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

No. CAS	108-88-3			
No. EINECS	203-625-9			
Numéro d'enregistrement	01-2119471310-51			
Concentration	>= 0,1	< 1		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 2		H225	
	Repr. 2		H361d	
	Asp. Tox. 1		H304	
	STOT RE 2		H373	
	Skin Irrit. 2		H315	
	STOT SE 3		H336	Système nerveux

Méthacrylate de méthyle

No. CAS	80-62-6			
No. EINECS	201-297-1			
Numéro d'enregistrement	01-2119452498-28			
Concentration	>= 0,1	< 1		%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Flam. Liq. 2		H225	
	STOT SE 3		H335	Voies respiratoires
	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1		H317	

nitrate de cellulose < =12.6 % N

No. CAS	9004-70-0			
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Expl. 1.1		H201	

Notent

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

En cas d'inhalation

En cas d'accident par inhalation, transporter la victime hors de la zone contaminée et la garder au repos. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Conduire chez le médecin.

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

En cas d'ingestion

Ne pas faire vomir. Conduire chez le médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Une concentration élevée de vapeurs peut irriter les yeux et le système respiratoire et produire des effets narcotiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, pulvérisation d'eau

Moyens d'extinction non-appropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Un incendie produira une épaisse fumée noire. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se dégager. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Veiller à assurer une aération suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas inhaler les gaz. Ne pas inhaler les brouillards.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir Section 13). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants. Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Veiller à assurer une aération suffisante. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition. éviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistelage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Pour la protection individuelle, voir Section 8.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. De plus, ce produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Porter des chaussures à semelle conductrice. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 3 Liquides inflammables

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger du gel. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir le scénario d'exposition, si disponible.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

acétone

Liste

Directive 2017/164 EG

Valeur

1210 mg/m³

500

ppm(V)

Etablie le: 12/2009

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

acétone

Liste	VLEP			
Valeur	1210	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	2420	mg/m ³	1000	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

Acétate de n-butyle

Liste	VLEP			
Valeur	241	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	723	mg/m ³	150	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

Acétate de n-butyle

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	241	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	723	mg/m ³	150	ppm(V)
Etablie le: 10/2019				

xylène

Liste	VLEP			
Valeur	221	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m ³	100	ppm(V)
Etablie le: 03/2022				

xylène

Liste	Directive 2017/164 EG			
Valeur	221	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	442	mg/m ³	100	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Etablie le: 12/2009				

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Liste	VLEP			
Valeur	150	mg/m ³		
Etablie le: 03/2022				

Autres données

-

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**Acétate de n-butyle**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Long-terme			
Voie d'exposition	Exposition par la peau			
mode d'effet	Effet systémique			
Concentration	11			mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Court terme			
Voie d'exposition	par inhalation			
mode d'effet	Effet systémique			
Concentration	600			mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)			
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)			
Durée d'exposition	Court terme			

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Voie d'exposition mode d'effet Concentration	par inhalation Effet local 600	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet local 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet systémique 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme Exposition par la peau Effet systémique 6	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme Exposition orale Effet systémique 2	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet systémique 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet local 300	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme par inhalation Effet systémique 35,7	mg/m ³

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	35,7	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effets spécifiques	
Concentration	2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effets spécifiques	
Concentration	6	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effets spécifiques	
Concentration	11	mg/kg/d
xylène		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	108	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	180	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14,8	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Voie d'exposition mode d'effet Concentration	par inhalation Effet systémique 174	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet local 174	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet local 77	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet systémique 77	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Court terme par inhalation Effet systémique 289	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Court terme par inhalation Effet local 289	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme Exposition orale Effet systémique 1,6	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Court terme Exposition par la peau Effet local 174	mg/kg/d

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

acétone

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1210	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	186	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	2420	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1210	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	62	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	62	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	200	mg/m ³

Toluène

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Court terme par inhalation Effet local 343	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Court terme par inhalation Effet systémique 384	mg/kg
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet local 192	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Travailleurs (professionnelle) Long-terme par inhalation Effet systémique 192	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme Exposition par la peau Effet systémique 384	mg/kg/d
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet local 226	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Court terme par inhalation Effet systémique 226	mg/m ³
Valeur type Groupe de réf. Durée d'exposition Voie d'exposition mode d'effet Concentration	Dose dérivée sans effet (DNEL) Consommateur Long-terme par inhalation Effet systémique 56,5	mg/m ³

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	226	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8,13	mg/kg/d

Méthacrylate de méthyle

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	210	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	210	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm ²

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	13,67	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (industriels)	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm ²

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	105	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	74,3	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm ²
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	8,2	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Court terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	1,5	mg/cm ²
Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques		
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition orale	
Concentration	125	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
Concentration	208	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	Exposition par la peau	
Concentration	125	mg/kg
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Groupe de réf.	Travailleurs (professionnelle)	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
Concentration	871	mg/kg

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long-terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
Concentration	185	mg/kg

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Acétate de n-butyle**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,18	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,018	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	35,6	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eeau	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	0,36	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,981	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	0,0981	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,0903	mg/kg

xylène

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,327	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,327	mg/l

Valeur type	PNEC	
-------------	------	--

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	12,46	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	12,46	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,31	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	6,58	mg/l

acétone

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	10,6	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	1,06	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	30,4	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	sédiments d'eau de mer	
Concentration	3,04	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	29,5	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

Valeur type	PNEC	
Conditions	communiqué sporadique	
Concentration	21	mg/l

Toluène

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,68	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	16,39	mg/kg

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	2,89		mg/kg

Valeur type	PNEC		
Type	STP		
Concentration	13,61		mg/l

Méthacrylate de méthyle

Valeur type	PNEC		
Type	Eau douce		
Concentration	0,94		mg/l

Valeur type	PNEC		
Type	eau de mer		
Concentration	0,094		mg/l

Valeur type	PNEC		
Type	Sol		
Concentration	1,47		mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition**

L'utilisateur s'engage à respecter les valeurs limite d'exposition professionnelle nationale ou les valeurs limite applicables. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistelage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7 mm

Temps de pénétration >= 30 min

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	de solvant
La limite de l'odeur	
Remarque	non déterminé
Point de fusion	
Remarque	non déterminé
Point de congélation	
Remarque	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	
Valeur	55,8 à 190 °C
Point d'éclair	
Valeur	3 °C
Taux d'évaporation	
Remarque	non déterminé
inflammabilité (solide, gaz)	
non déterminé	
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Remarque	non déterminé
Pression de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité de vapeur	
Remarque	non déterminé
Densité	
Valeur	env. 0,933 kg/l
température	20 °C
Hydrosolubilité	
Remarque	non déterminé
solubilité(s)	
Remarque	non déterminé
coefficient de partage: n-octanol/eau	
Remarque	non déterminé
Température d'inflammabilité	
Remarque	non déterminé
température de décomposition	
Remarque	non déterminé

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Viscosité

Remarque non déterminé

Temps d'écoulement

Valeur	27	à	33	s
température	20	°C		
méthode	DIN 53211 4 mm			

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**Elément non volatil**

Valeur	25,2	%
méthode	valeur calculée	

Autres données

Ces informations ne sont pas disponibles.

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.4. Conditions à éviter

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), une épaisse fumée noire, Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE > 10.000 mg/kg

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**xylène**

ATE 2000 mg/kg
 Source alle Daten über 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation

ATE > 20 mg/l

Administration/Forme Poussières/Brouillards
 méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**xylène**

ATE 5 mg/l

Durée d'exposition 4 h

Administration/Forme Poussières/Brouillards

Source alle Werte über 5 mg/l

Corrosion/irritation cutanée

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Toluène**

Espèces lapin

Durée d'exposition 4 h

Période d'observation 7 d

évaluation Irritant pour la peau.

méthode 84/449, B.4 CEE

Source 1 (reliable without restriction)

xylène

Espèces lapin

Période d'observation 72 h

évaluation Irritant pour la peau.

Source 2 (reliable with restrictions)

Méthacrylate de méthyle

évaluation Irritant pour la peau.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation irritant

méthode Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)

Remarque Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**acétone**

Espèces lapin

Période d'observation 24 h

évaluation Irritant pour les yeux.

Source 1 (reliable without restriction)

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

xylène

Espèces	lapin
évaluation	Irritant pour les yeux.
Source	2 (reliable with restrictions)

sensibilisation

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation (Composants)**Méthacrylate de méthyle**

Espèces	souris
évaluation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)**Toluène**

évaluation	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
------------	--

Cancérogénicité

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

méthode	Méthode de calcul (règlement (CE)1272/2008)
Remarque	Les critères de classification sont remplis.
évaluation	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

exposition répétée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**acétone****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

Remarque	organes : Système nerveux Effets narcotiques possibles (somnolence, vertiges).
----------	---

Acétate de n-butyle**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

Remarque	organes : Système nerveux Effets narcotiques possibles (somnolence, vertiges).
----------	---

Toluène

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.

Remarque organes : Foie
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:

Toluène**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

Remarque organes : Système nerveux
 Effets narcotiques possibles (sommolence, vertiges).

xylène**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

Remarque Voie d'exposition par inhalation
 organes : Voies respiratoires
 Peut irriter les voies respiratoires.

Méthacrylate de méthyle**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.**

Remarque organes : Voies respiratoires
 Peut irriter les voies respiratoires.

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT rép.**

Remarque organes : Système nerveux
 Effets narcotiques possibles (sommolence, vertiges).

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Toxicité pour les poissons (Composants)**Méthacrylate de méthyle**

Espèces	Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)		
CL 50	130		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques**

Espèces	Daphnia magna		
EC50	22	46	mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OECD 202, part 1, static		

Hydrocarbures, C9-C11, n-alcane, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Espèces	Daphnia magna		
NOELR	0,23		mg/l

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Durée d'exposition méthode	21	d
	QSAR modelled data	

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Biodégradabilité (Composants)**Hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques**

Valeur	53,4	%
Durée de l'essai évaluation	28	d

Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes**Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Information supplémentaire sur l'écologie

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Code de déchets CEE	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE

080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

Code de déchets CEE

080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	D/E		
14.1. Numéro ONU	1263	1263	1263
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	PEINTURES	PAINT	PAINT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	2		

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

COV

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

COV (CE) 74,6 % 696 g/l

Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.
Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance / du mélange à une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H201	Explosif; danger d'explosion en masse.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Expl. 1.1	Explosif, Divisions 1.1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

abréviations

Flam. Liq - Flammable liquids
 RID - Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)
 IMDG - International Maritime Code for Dangerous Goods
 IATA - International Air Transport Association
 IATA-DGR - Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)
 ICAO-TI - Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)
 GHS - Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 CAS - Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

GefStoffV - Gefahrstoffverordnung (Ordinance on Hazardous Substances, Germany)

LOAEL - Lowest Observed Adverse Effect Level

LOEL - Lowest Observed Effect Level

NOAEL - No Observed Adverse Effect Level

NOEC - No Observed Effect Concentration

NOEL - No Observed Effect Level

OECD - Organisation for Economic Cooperation and Development

VOC - Volatile Organic Compounds

Les changements par rapport à la dernière version seront mis en évidence en marge (***). Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Cette fiche de données de sécurité ne contient que des informations relatives à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.

Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les informations ci-inclus ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie de certaines propriétés.

Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

Titre abrégé du scénario d'exposition

ES001 - Applications industrielles: pulvérisation industrielle (à l'intérieur)

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisation

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale

Utilisation

ERC4	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles
ERC5	Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Etat liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Jours d'émission par site: <= 300

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

air vicié

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
	200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE	080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
	080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE	080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111
---------------------	---

Emballages contaminés

Code de déchets CEE	150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
---------------------	---

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Contributing exposure scenario controlling worker exposure**Utilisation**

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
PROC7	Pulvérisation dans des installations industrielles

Etat

liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Durée d'exposition	<=	8	h/d
Fréquence d'exposition	<=	220	d/a

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures.
 Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Principalement utilisé dans des systèmes fermés. Appliquer les mesures techniques nécessaires pour

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7

Temps de pénétration >= 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Estimation d'exposition et référence bibliographique

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC7

inhalation, long terme - local et systémique

Utilisation à l'intérieur

60,5 mg/m³

ECETOC TRA

0,126

Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

PROC10

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

242 mg/m³

ECETOC TRA

0,504

Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC

PROC10

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

242 mg/m³

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,504

Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC

PROC13

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

242 mg/m³

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,504

Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

PROC

PROC13

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'extérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

242 mg/m³

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,504

Acétate de n-butyle

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU3

PROC

PROC7

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

200 mg/m³

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,05

acétone

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU3

PROC

PROC7

méthode d'évaluation

cutanée, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

62 mg/kg/d

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,01

acétone

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU3

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

Utilisation à l'intérieur

estimation de l'exposition (méthodique)

200 mg/m³

ratio de caractérisation du risque (RCR)

ECETOC TRA

substance principale

0,5

acétone

Travailleurs (industriels)

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

SU (Secteur d'Utilisation)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

ratio de caractérisation du risque (RCR)

substance principale

Travailleurs (industriels)

SU (Secteur d'Utilisation)

PROC

méthode d'évaluation

estimation de l'exposition

estimation de l'exposition (méthodique)

SU3

PROC10

cutanée, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

62 mg/kg/d

ECETOC TRA

0,15

acétone

SU3

PROC13

inhalation, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

200 mg/m³

ECETOC TRA

0,5

acétone

SU3

PROC13

cutanée, long terme - systémique

Utilisation à l'intérieur

61 mg/kg/d

ECETOC TRA

0,074

acétone

SU3

PROC7

par inhalation

Utilisation à l'intérieur

0,1 mg/m³

ECETOC TRA

0,34

xylène

SU3

PROC10

par inhalation

Utilisation à l'intérieur

0,05 mg/m³

ECETOC TRA

0,172

xylène

SU3

PROC13

par inhalation

Utilisation à l'intérieur

0,1 mg/m³

ECETOC TRA

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,34
substance principale	xylène

Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.

Annexe à la fiche de données de sécurité amplifiée (FDSa)

Titre abrégé du scénario d'exposition

ES003 - Utilisations professionnelles: la pulvérisation non industrielle (à l'intérieur)

Utilisation de la substance/préparation

Pour le traitement de surface du bois et d'autres matériaux

Utilisation

SU22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
PROC11	Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

scénarios d'exposition de contribution à la gestion de l'exposition environnementale

Utilisation

ERC8a	Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
ERC8c	Utilisation intérieure à grande dispersion entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice

Etat liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Jours d'émission par site: <= 250

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante
 Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures. les substances organiques volatiles se volatilisent dans l'air ambiant.
 Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
 Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

eaux usées

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. acheminer l'eau de la cabine de pulvérisation, après l'avoir soumise à un traitement préliminaire mécanique, dans une station de traitement des eaux usées.

air vicié

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

Conserver le conteneur fermé. Éviter le rejet dans l'environnement.

Sol

Les planchers doivent être étanches, doivent résister aux liquides et être faciles à nettoyer.

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

080111 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
200127 - peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération.
Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

produit modifié

Code de déchets CEE

080113 - boues provenant de peintures ou vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses
080115 - boues aqueuses contenant de la peinture ou du vernis contenant des solvants organiques ou autres substances dangereuses

résidus séchés

Code de déchets CEE

080112 - déchets de peintures et vernis à l'exception des déchets soumis à 080111

Emballages contaminés

Code de déchets CEE

150110 - emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Scénario d'exposition concourant à la maîtrise de l'exposition des ouvriers (professionnel)

Titre abrégé du scénario d'exposition

Numéro de la matière: CES006

Utilisation

SU22

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

PROC11

Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Etat

liquide

Quantité maximale par durée ou opération

Durée d'exposition

<= 8 h/d

Fréquence d'exposition

<= 220 d/a

Autres conditions d'utilisation pertinentes

Utilisation: Température ambiante

Le dessèchement / le durcissement a lieu à température ambiante ou à des températures supérieures. les substances organiques volatiles se volatilisent dans l'air ambiant.

Lire les instructions ci-jointes avant l'emploi

mesures se référant à la substance et à la sécurité du produit

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Lorsque raisonnablement faisable, ceci devrait se faire par aspiration aux postes de travail et une extraction générale convenable. assurer une ventilation suffisante. ceci peut être obtenu par une aspiration d'air localisée ou générale. Porter un appareil respiratoire adapté si la ventilation n'est

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

pas suffisante pour maintenir la concentration des vapeurs de solvant en dessous des valeurs limites d'exposition .

Protection respiratoire - Note

Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistolage. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Type de Filtre recommandé: Masque respiratoire, filtre combiné A2/P2

Protection des mains

Gants de protection conformes à EN 374.

Matière des gants

Les gants multijets de

Matériau approprié Caoutchouc fluoré / caoutchouc butyle

Épaisseur du gant >= 0,7

Temps de pénétration >= 30

Cette recommandation est valable uniquement pour le produit nommé dans cette fiche de données de sécurité et fournie par nos soins, et uniquement aux fins des utilisations prévues indiquées.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants.

Le temps de passage doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit.

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

Le rendement ou l'efficacité du gant peut être réduite par des dommages physiques / chimiques

Protection des yeux

porter des lunettes intégrales de protection conforme à la norme EN 166.

Protection du corps

Porter un vêtement de protection approprié. éloigner les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Estimation d'exposition et référence bibliographique

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC11

méthode d'évaluation

Long-terme
par inhalation

estimation de l'exposition

242 mg/m³

estimation de l'exposition (méthodique)

ECETOC TRA

ratio de caractérisation du risque (RCR)

0,504

substance principale

Acétate de n-butyle

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

inhalation, long terme - systémique

estimation de l'exposition

200 mg/m³

estimation de l'exposition (méthodique)

ECETOC TRA

ratio de caractérisation du risque (RCR)

0,6

substance principale

acétone

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)

SU22

PROC

PROC10

méthode d'évaluation

cutanée, long terme - systémique

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

estimation de l'exposition 62 mg/kg/d
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,15
 substance principale acétone

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC11
 méthode d'évaluation inhalation, long terme - systémique
 estimation de l'exposition 200 mg/m³
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,4
 substance principale acétone

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC11
 méthode d'évaluation cutanée, long terme - systémique
 estimation de l'exposition 62 mg/kg/d
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,01
 substance principale acétone

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC13
 méthode d'évaluation inhalation, long terme - systémique
 estimation de l'exposition 200 mg/m³
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,5
 substance principale acétone

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC13
 méthode d'évaluation cutanée, long terme - systémique
 estimation de l'exposition 62 mg/kg/d
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,07
 substance principale acétone

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC10
 méthode d'évaluation par inhalation
 Utilisation à l'intérieur
 estimation de l'exposition 0,05 mg/m³
 estimation de l'exposition (méthodique) ECETOC TRA
 ratio de caractérisation du risque (RCR) 0,172
 substance principale xylène

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation) SU22
 PROC PROC11
 méthode d'évaluation par inhalation
 Utilisation à l'intérieur

Nom commercial: Finition Spéciale Béton Ciré Mat

Version: 100 / FR

Date de révision: 28.10.2022

remplace la version: 99 / FR

Date d'impression 03.11.22

estimation de l'exposition	0,1	mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA	
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,34	
substance principale	xylène	

Travailleurs (professionnelle)

SU (Secteur d'Utilisation)	SU22	
PROC	PROC13	
méthode d'évaluation	par inhalation	
	Utilisation à l'intérieur	
estimation de l'exposition	0,05	mg/m ³
estimation de l'exposition (méthodique)	ECETOC TRA	
ratio de caractérisation du risque (RCR)	0,172	
substance principale	xylène	

Informations en matière de prévision d'exposition et instructions pour l'utilisateur en aval

Guide pour les utilisateurs en aval

L'utilisateur en aval détermine s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition à partir des informations fournies. Cette évaluation peut être fondée sur une expertise spécialisée ou sur l'application des outils proposés par l'ECHA pour la réalisation d'une évaluation des risques.